

PROCES-VERBAL DE LA REUNION TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION LE JEUDI 14 MAI 2009 A BRUXELLES – 18h30

APPROUVE

Présents:

Michel LOUWAGIE – président
Wouter GEORGES – secrétaire-général
Christian LIPPENS – conseiller juridique
Willy FRAIPONT
Georges STRAETEMANS – Dirk CALUS – Gérard JANSSEN, administrateurs VZF
Paul EVRARD, administrateur FFBN

Excusés: Christiane DE SCHEPPER – Yves HERMANS

01. Notules

01.1. Approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 02/04/2009.

02. Finances

02.1. Compte d'exploitation - 31/03/2009

Le Conseil d'Administration a pris connaissance du compte d'exploitation arrêté au 31/03/09. Pas de remarques.

02.2. Propositions partage des subsides pour jeunes de la Loterie Nationale

Le Conseil d'Administration examine un partage alternatif > la FRBN prendrait le budget total du water-polo à sa charge au lieu d'aides financières directes aux fédérations régionales ce qui facilitera un règlement plus rapide et efficace des dossiers et activités dans nos rapports avec la Loterie Nationale.

Si un accord ne parvient pas à être conclu à ce sujet, la VZF ne prévoira plus de budgets pour ces activités nationales de water-polo.

Après discussion le Conseil d'Administration estime devoir adapter le partage des subsides pour jeunes et les contributions financières pour le water-polo.

Un consensus n'est pas trouvé au sujet des modalités et des dates d'application.

Wouter GEORGES établira un document/convention comprenant toutes les charges financières relatives aux stages, activités, compétitions, etc ...ayant une implication partagée de FRBN/FFBN/VZF.

Ce document sera examiné en détail lors de la prochaine réunion, les fédérations régionales ainsi que la FRBN s'engagent par un accord de principe pour qu'un tel document soit élaboré.

02.3. Convention définitive Varitech-FRBN

Varitech a désigné les 4 ballons officiels pour les rencontres de Division I et II. Cette décision sera transmise aux clubs concernés et aux instances fédérales.

Un corollaire est repris dans la convention pour les arbitres qui recevront un polo uniforme.

Etant donné que la décision a été prise pour engager une équipe de « Jeunes 93/94 » dans la compétition nationale Juniors (ce qui au départ n'était pas prévu dans la convention), Varitech donne quand même son accord pour fournir des équipements. Varitech demande pour que les clubs soient obligés de jouer avec les ballons officiels dans les Divisions Juniors. Le Conseil d'Administration approuve cette clause.

Toutes ces dernières dispositions ont été reprises dans la convention qui peut être conclue définitivement.

03. Rencontres internationales / Jury international

03.1. CM 2009 – Rome

- Organisation conférence de presse : le président Michel Louwagie a déjà eu plusieurs contacts avec quelques directeurs de rédactions sportives afin d'améliorer l'intérêt de la presse.
- Un dossier de presse élaboré sera rédigé après la clôture de la sélection définitive.

- Equipements SPEEDO :

- a) nomenclature des équipements prévus CM ROME > ceci a été demandé à plusieurs reprises auprès de SPEEDO mais jusqu'à présent aucune information a été fournie.
- b) maillot S. Helderweirt (sélection CEJ) > le président Michel Louwagie a demandé par écrit à SPEEDO pour trouver une solution définitive et acceptable avant la réunion de la Cellule Sportive Natation le 19/05/09. Actuellement la FRBN n'a pas encore informé de quel qu'accord qu'il soit entre le nageur concerné et Speedo.

03.2. Débat homologation maillots

La FRBN attend la réception de la liste des maillots homologués par la FINA. Communication prévue vers le 15/05/09.

Vu les discussions au niveau mondial et par conséquent plus particulièrement au sein de la Cellule Sportive de Natation, la FRBN se voit dans l'obligation d'évaluer de manière approfondie, et sur base de cette liste, toutes les performances ou temps réalisés au cours des derniers mois.

Toutes les prestations seront examinées et pourraient être sujet à discussion :

- quid pour l'homologation des records de Belgique ? (cf. B. Claeys)
- quid pour le titre de Champion de Belgique et attribution des primes ou bourses ? (cf. J. Hanot / C. Parent)
- quid pour la validité des performances dans le cadre d'une sélection internationale
- quid pour les temps dans les rankings officiels Geologix ?
- quid pour le point de vue de notre partenaire SPEEDO vis-à-vis des nageurs/clubs qui n'ont pas respecté leur convention en utilisant un maillot d'une marque concurrentielle ?

LEN > demande pour les Règlements des Catégories d'Age, à savoir les contraintes spécifiques imposées par les fédérations nationales pour les maillots des jeunes. La FRBN juge ces dispositions favorables et élaborera également des règles spécifiques pour notre pays.

04. Courrier

04.1. COIB – Assemblée Générale 05/06/09

- Invitation, bilan 2008 et budget 2009
- Liste des candidats pour l'élection du Conseil d'Administration.
Le Conseil d'Administration évalue les candidats des deux groupes linguistiques et détermine ses préférences.
- Soutien logistique 2009 > aide à la FRBN pour clinics et recyclages.

Le montant de 2.000,00 EUR sera utilisé dans le cadre du Swimming Coaches Clinic à Singapour (janvier 2009) et pour l'organisation d'un clinic nationale par la Commission Sportive Synchro ayant comme thème les nouvelles règles FINA (après le Congrès Technique à Rome)

04.2. FINA (voir point 03.2.)

04.3. LEN : invitation pour le Congrès LEN le 19 septembre 2009 à Copenhague

Délégués FRBN : doivent encore être désignés.

La réservation d'hôtel doit être effectuée avant le 10/06/09.

04.4. CSWP : le Conseil d'Administration a pris connaissance du courrier datant du 07/05/09

Les décisions suivantes sont prises :

- Obligation pour les clubs de Division I de jouer dans une piscine avec profondeur minimale de 1,80 m à partir de la saison 2010/2011.
- Système des « ententes » et « associations » : ce principe est supprimé. Un seul club ou une seule équipe sont admis à s'inscrire pour le championnat à condition que tous les joueurs actifs soient licenciés auprès d'un seul et même club. Ce club sera responsable pour toutes les formalités administratives, sportives, financières et juridiques.

05. Divers

05.1. Evolution dossier FRBN – Gleb Ilyasov (joueur WP – ENL)

- L'affaire sera plaidée en appel à Mons le 07/10/09. Les conclusions et les plaidoyers seront suivis par notre conseiller juridique Christian LIPPENS.

- L'affaire sur le fond n'a pas encore été introduite après du Tribunal de Bruxelles.

Le président Michel LOUWAGIE répète que la FRBN ne poursuivra plus à effectuer des dépenses financières dans le cadre de ces procédures.

05.2. Swimgate / Topswim

Le Conseil d'Administration examine le projet Swimgate qui a été présenté récemment tant au niveau FRBN qu'au niveau des fédérations régionales.

Le projet ne semble pas être très acceptable pour les fédérations régionales vu la contribution financière importante pour chaque licencié.

Contrat d'entretien TOPSWIM : le secrétaire-général Wouter GEORGES et le conseiller juridique Christian LIPPEN sont chargés par le président Michel LOUWAGIE pour réclamer un rapport de prestations du 1^{er} trimestre 2009 à la société DSC (R. VAES / D. DELEN).

W. GEORGES est également chargé de fixer une nouvelle réunion avec les représentants des fédérations régionales en vue d'assurer le suivi et de présenter un descriptif de tous les problèmes d'utilisation.

05.3. Proposition calendrier > réunions juin/décembre 2009

La réunion de la Cellule Sportive Eau Libre fixée au 04/06/09 est reportée vers la période septembre/octobre 2009. Cette réunion avait comme but la réforme de l'organisation des Championnats de Belgique Eau Libre. Le Conseil d'Administration déplore le refus de la Commission Sportive pour collaborer à ce projet.

Le projet de calendrier des réunions pour le 2^e semestre 2009 sera examiné lors de la prochaine réunion.

Après tous ces points la séance est levée par le président Michel LOUWAGIE.

Le rapporteur,

Wouter Georges - Secrétaire-Général

PROCHAINE REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION:

MERCREDI 24 JUIN 2009 – 18h30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES